

## Les entreprises du SERCE

Les entreprises interviennent sur un large périmètre d'activités : installations industrielles et tertiaires, réseaux d'énergie électrique, systèmes d'information et de communication.

### Partenaires naturels des collectivités locales

Elles interviennent au quotidien sur les réseaux de distribution électrique ainsi que les réseaux d'éclairage public et de signalisation.



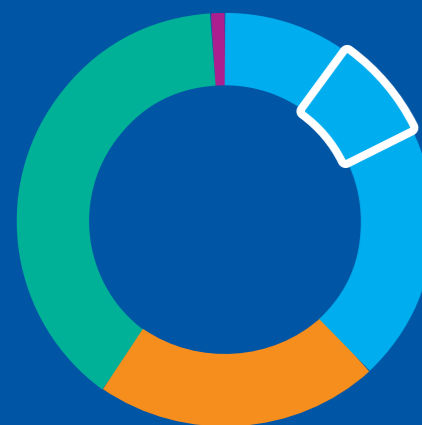
### Multitechniques

Elles sont qualifiées pour proposer les solutions les mieux adaptées, chaque projet étant spécifique.

En partenariat avec la ville, les entreprises peuvent réaliser les études, la conception, l'installation, l'exploitation et la maintenance des projets d'éclairage public et de services à la ville.

### RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE 2015 PAR MARCHÉS

Tous marchés confondus, part de la maintenance dans le CA France 2015 : 18,5 %



**l'équipement de la voie publique** (éclairage public, régulation du trafic, bornes de recharge, vidéosurveillance, panneaux d'informations) **représente 19 % de l'activité Réseaux et Infrastructures des entreprises du SERCE** (travaux et maintenance)

- 39 % Réseaux & infrastructures
- 20,5 % Industrie
- 38,5 % Tertiaire
- 2 % Autres: Assainissement terrassement, Production d'énergie, Réseaux gaz et eau

**SERCE**  
SYNDICAT DES ENTREPRISES  
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

### Le SERCE, c'est:

- Un syndicat professionnel **créé en 1922**.
- **260 entreprises** adhérentes réparties sur plus de **900 sites** en France, PME et agences de grands groupes qui répondent à toutes tailles de projets.
- **16,9 milliards d'euros** de chiffre d'affaire en 2015 (France)
- **140 000 salariés** compétents dans le domaine du génie électrique et climatique.
- **Un large périmètre d'activités** : travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication.
- **110 qualifications** (délivrées pour 4 ans) dans **16 domaines** différents. Véritable passeport d'excellence pour les entreprises, elles garantissent aux donneurs d'ordre la légitimité professionnelle et la reconnaissance de la capacité d'une entreprise à réaliser des travaux dans une activité donnée, à un niveau de technicité défini.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC).

9 RUE DE BERRI 75008 PARIS ■ T : 01 47 20 42 30 ■ F : 01 47 23 53 49 ■ serce@serce.fr  
www.serce.fr ■ www.metiers-electricite.com ■ www.metiers-clim.com

**SERCE**  
SYNDICAT DES ENTREPRISES  
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

Les entreprises s'engagent pour le climat auprès des collectivités locales

## Agir sur l'éclairage public...



pour aider les collectivités locales à répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux, sociaux et économiques.



La loi Transition énergétique impose aux EPCI de plus de 20 000 habitants de préparer un programme d'action comportant un volet éclairage public qui sera intégré au plan climat-air-énergie territorial. Elle prévoit également que les nouvelles installations fassent **preuve d'exemplarité énergétique et environnementale**.

Cette prise en compte de l'impact de l'éclairage public sur les consommations d'énergie et l'environnement rejoint la démarche entamée par les entreprises du SERCE depuis plusieurs années.

L'éclairage représente environ **41% de la consommation d'électricité** d'une commune et 16% des consommations d'énergie (électricité, gaz, fioul). L'âge moyen du parc est de 30 ans.

L'éclairage public qui consomme annuellement 5,6TWh est donc un élément qui doit **contribuer à la réalisation des objectifs** de la transition énergétique.

## Enjeux énergétiques et environnementaux



La transition énergétique de l'éclairage public est poussée par la réglementation, des impératifs énergétiques et environnementaux.

Dans ce cadre, les entreprises du SERCE :

### Proposent aux collectivités locales des solutions intégrées (conception, ingénierie, études)

La mise en œuvre de solutions technologiques adaptées aux besoins et à la taille de la collectivité vont permettre l'atteinte d'objectifs ambitieux de réduction des consommations d'électricité (de 40 à 60% selon l'état de vétusté des installations) et de leur impact en termes de CO<sub>2</sub>.

### Apportent une ambiance lumineuse respectueuse de la biodiversité

Par la réalisation d'études colorimétriques et photométriques elles définissent les conditions favorables à la vie animale et végétale par :

- l'utilisation de matériels performants permettant de supprimer les flux émis directement au-dessus de l'horizontale, principaux responsables des nuisances lumineuses ;
- la mise en œuvre de dispositifs propres à apporter des temporalités ou des diminutions de l'intensité lumineuse.

### Participent au développement de l'économie circulaire

Le SERCE et ses entreprises adhérentes ont conclu, dès 2009, un partenariat avec **Recylum** pour la collecte du matériel d'éclairage sur les chantiers en vue de leur recyclage.

#### RECYLUM

C'est l'éco-organisme à but non lucratif en charge de la collecte et du recyclage des lampes usagées, et également agréé depuis le 15 août 2012 pour les équipements électriques et électroniques professionnels (DEEE Pro) du bâtiment, de l'industrie et du médical : matériels d'éclairage, de régulation et de contrôle, instruments de mesure, équipements médicaux...

## Enjeux sociétaux



Maintenir la sécurité des personnes et des biens, intégrer les nouveaux usages, faire progresser le lien social, maintenir la proximité avec les citoyens...

Les entreprises du SERCE sont implantées sur tout le territoire et elles :

### Assurent un service de proximité

Cela permet une meilleure participation des citoyens au projet de la collectivité sur les choix technologiques, comme sur l'amélioration du lien social, en se réappropriant par la lumière des espaces délaissés.

### Favorisent l'emploi

Les entreprises du SERCE représentent 140 000 emplois sur tout le territoire français.

Elles favorisent l'emploi local notamment en pratiquant une politique d'insertion des jeunes sur leurs chantiers. L'apprentissage et la formation font partie de leurs engagements.

## Enjeux économiques



La rénovation de l'éclairage public est aussi un enjeu économique pour les collectivités. Elle joue un rôle important dans l'attractivité du territoire. Elle doit s'inscrire dans un cercle vertueux où l'investissement réalisé génère une réduction des coûts de fonctionnement qui permettront à terme de dégager des budgets d'investissement.

Les entreprises du SERCE offrent la capacité :

### De participer à l'attractivité économique des territoires

La valorisation du patrimoine de la collectivité par des mises en lumière ciblées contribue au développement du tourisme et de l'activité commerciale.

La mise à disposition d'un environnement technologique optimal et attractif, notamment par l'intégration de nouveaux usages des installations d'éclairage public renforce l'attractivité économique du territoire (capteurs environnementaux, sonorisation, vidéo-surveillance, recharge de véhicules électriques, gestion du stationnement, bornes wifi, signalétique et affichage, radars pédagogiques, etc...).

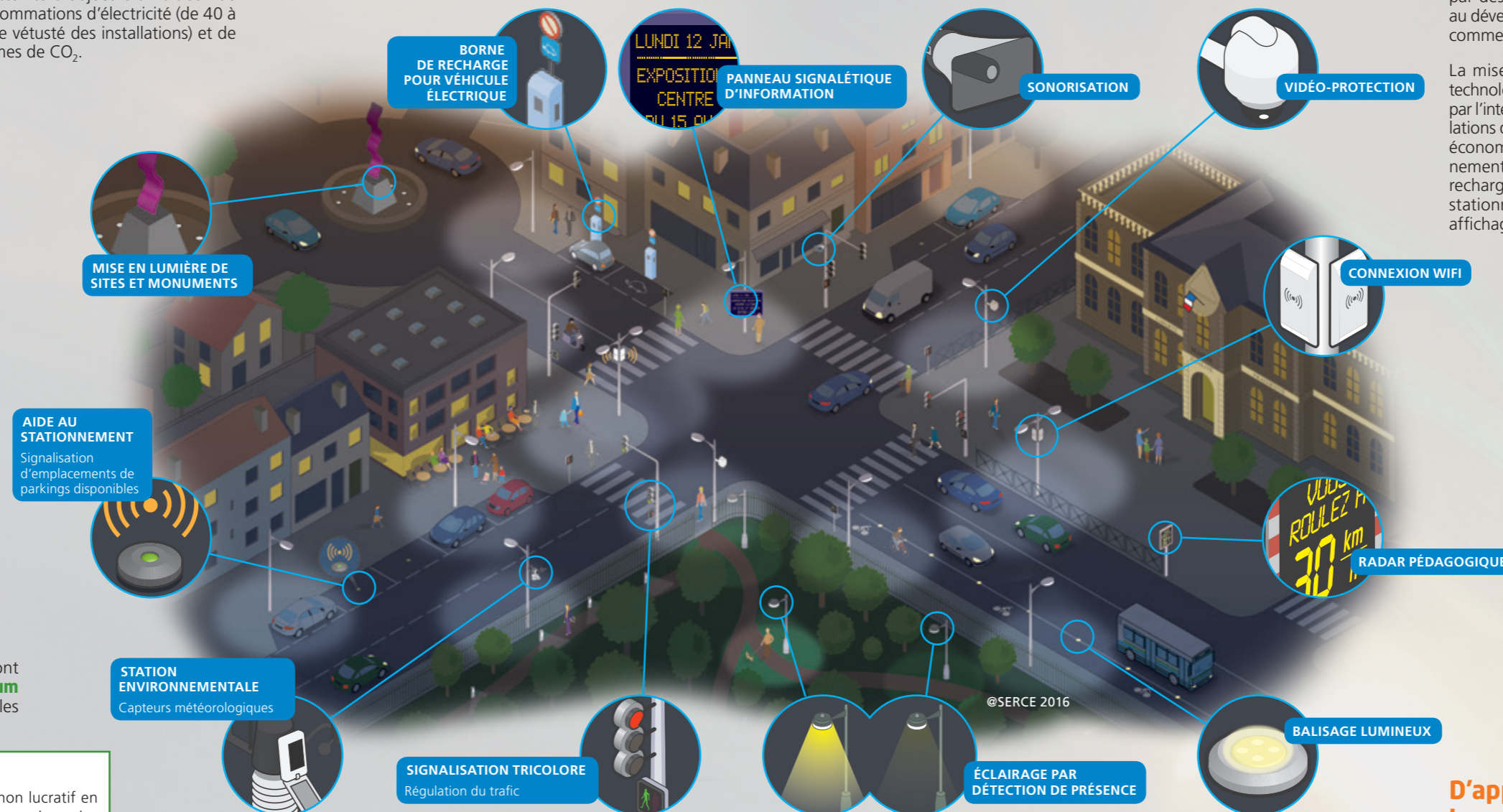
### D'optimiser les coûts

Afin d'assurer aux collectivités une parfaite maîtrise budgétaire, et de valoriser les actifs de la collectivité au travers d'usages nouveaux des installations d'éclairage public.

- En tant qu'intégrateurs de solutions et opérateurs de services, les entreprises construisent des projets sur mesure, prenant en compte les besoins des collectivités en choisissant les matériels et logiciels les mieux adaptés.
- L'indépendance technologique de nos entreprises leur permet de proposer des solutions techniques adaptables, interopérables et évolutives dans le temps avec des plans de maintenance favorisant la durabilité des économies d'énergie et évitant les réinvestissements onéreux.

### D'apporter un appui à la recherche de solutions de financement

En proposant les procédures de marchés publics (marché de partenariat et de performance énergétique...) ou d'autres modes de contractualisation (SEM, SEMOP, etc.) les mieux adaptées à l'investissement envisagé.



### Innovent

Les entreprises du SERCE développent et intègrent en permanence des nouvelles technologies, notamment numériques, fortes de leur maîtrise et de la convergence entre l'énergie et le digital, pour satisfaire aux enjeux de l'éclairage public et apporter de nouveaux usages.